



**EXAMEN DE CERTIFICATION
COMPLEMENTAIRE EN LANGUES VIVANTES
ETRANGERES D'UNE DISCIPLINE NON
LINGUISTIQUE (DNL)**

**PHYSIQUE
CHIMIE**

Langues représentées : Anglais, Espagnol

**RAPPORT DE JURY
SESSION 2016
ACADÉMIE DE LA GUYANE**

I- Le cadre réglementaire

I-1. Les textes officiels

- B.O n° 7 du 12 février 2004
- note de service n° 2004-175 du 19 octobre 2004 parue au BO n° 39 du 28 octobre 2004

I-2. Le dossier

Le dossier doit permettre une présentation détaillée du candidat ainsi qu'une présentation de séquence/ séance de DNL.

Il est souhaitable de faire état d'éléments relatifs à la formation initiale tels que :

- la formation continue ;
- l'e-formation ;
- les séjours professionnels ;
- l'observation de cours de DNL en langue vivante étrangère.

Un dossier rendant compte d'une séquence / séance pédagogique, assortie d'une réflexion sur les objectifs et sur la démarche de mise en œuvre, est apprécié.

I-3. Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule en deux temps sur une totalité de 30 minutes, partiellement ou en partie en langue étrangère:

- la présentation du candidat, d'une durée de 10 minutes maximum prend appui sur la formation universitaire ou professionnelle, reçue dans une université, dans un institut universitaire de formation des maîtres ou dans un autre lieu de formation dans le secteur disciplinaire et, le cas échéant, dans l'option correspondant à la certification complémentaire choisie. Le candidat peut également faire état de son expérience et de ses pratiques personnelles, dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine, notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

- l'entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum, apprécie les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie et estime ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'une école ou d'un établissement scolaire du second degré, d'enseignements ou d'activités en rapport avec ce secteur.

I-4. La composition du jury

Pour chacune des disciplines non linguistiques, le jury est composé de trois membres : un IA-IPR président du jury, un professeur de la langue concernée, et un professeur de la spécialité du candidat reconnu pour ses compétences en langues et sa connaissance de l'enseignement en DNL.

I-5. Les modalités d'évaluation

Le candidat doit avoir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour être admis.

Sont évaluées :

- **Les connaissances en matière de DNL et de sections européennes :**

- ✓ la connaissance des textes régissant les sections européennes et/ou les programmes ;
- ✓ les spécificités de l'enseignement-apprentissage de la DNL en langue vivante étrangère ;
- ✓ la pertinence des réponses pédagogiques apportées ;
- ✓ l'inscription dans une démarche pluridisciplinaire et biculturelle.

- **La compétence en langue étrangère :**

- ✓ le candidat parle une langue très aisée et variée, aussi bien en continu qu'en interaction ;
- ✓ le candidat s'exprime dans une langue qui est un bon modèle pour les élèves (peu d'erreurs d'intonation, d'accentuation, de syntaxe)
- ✓ le candidat possède le lexique de sa discipline en langue vivante étrangère.

II- Remarques et conseils aux candidats

Les candidats qui ont été reçus à cet examen lors de cette session 2016 ont su montrer :

- Qu'ils avaient la connaissance du cadre institutionnel réglementaire régissant les sections européennes, tout en faisant ressortir les dispositifs relatifs à la pédagogie spécifique de cette section :
 - socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
 - sitographie dédiée (Emilangue, ...)
 - prorata et partie du programme à enseigner dans la DNL ;
 - EMILE : Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue étrangère ;
 - cadre institutionnel des sections européennes ou de langues orientales (SELO) ;
 - déroulement de l'examen terminal et obtention de la mention européenne.
 -
- Qu'ils avaient réfléchi à la réelle plus-value que peut apporter l'enseignement d'une DNL.
- Qu'ils avaient envisagé en amont la mise en œuvre pédagogique d'un projet :
 - ses obstacles éventuels et la façon de les surmonter ;
 - l'aide à apporter aux élèves
 - le travail transdisciplinaire effectué avec le professeur de langue pour surmonter les difficultés spécifiques de l'apprentissage de la DNL en langue vivante étrangère.
- Qu'ils s'exprimaient dans une langue étrangère de qualité, tant lors de la prise de parole en continu qu'en interaction et qu'ils constituaient ainsi de bons modèles en langue pour les élèves qui leur seraient confiés.
- Qu'ils avaient des qualités d'expression orale qui leur permettaient de se détacher de leurs notes lors de leur présentation personnelle et étaient en mesure de ne pas redire à haute voix ce qu'ils avaient rédigé dans leurs dossiers.

Le jury a apprécié le souci qu'avaient certains professeurs de travailler à partir de documents authentiques. Toutefois le fait de les avoir en sa possession ou de savoir où se les procurer ne suffit pas. Il s'agit de construire une démarche et de concevoir des exercices, des activités qui permettent la compréhension et l'appropriation des savoirs et permettent aux élèves une prise de parole en continu et en interaction.

Le jury conseille aux candidats de :

- respecter un certain registre de langue lors de l'entretien de façon à éviter toute expression familière, non recevable de la part d'un enseignant ;
- veiller à leur posture lors de la partie interactive de l'entretien et de proscrire toute attitude trop désinvolte ;
- se montrer ouvert et coopératif lorsqu'une question est posée par un membre du jury ; la question n'a pour objet que de faire préciser un point ou d'envisager une nouvelle piste ;
- préférer l'utilisation de la langue vivante étrangère pour la présentation du candidat, même si le choix de la langue est laissé à ce dernier. C'est un moment privilégié au cours duquel le candidat peut montrer sa maîtrise en langue étrangère puisque la présentation a été préparée en amont ;
- proposer des projets pédagogiques assortis d'activités variées ;
- envisager des aides ponctuelles pour les élèves en difficulté pour la réalisation des activités ;
- concevoir des activités qui favorisent les compétences de communication, non seulement, dans le sens professeur / élève mais aussi élèves / élèves ;
- élaborer des appareils d'évaluation* qui permettent de rendre compte des compétences acquises en discipline non linguistique et en langue vivante étrangère ;
- s'entraîner à une prise de parole en continu régulière en langue étrangère.
Le niveau attendu correspond au niveau B2 du cadre européen. Il peut s'avérer intéressant d'utiliser tous les dispositifs favorisant l'exposition à la langue étrangère et ainsi permettre aux professeurs-candidats de renforcer leur maîtrise de la langue orale.

***appareils d'évaluation :** tous les outils permettant d'évaluer (document élève, document professeur, fiche d'évaluation individuelle, fiche d'évaluation récapitulative, fiche conseil, fichiers audio, etc.)

Quelques pistes de réflexion pour aider à la préparation des candidats

- ✓ Comment créer une section européenne ?
- ✓ Quels élèves peuvent intégrer une section européenne ? Faut-il les sélectionner ; si oui, comment ?
- ✓ Quels sont les volumes horaires pour la section européenne ?
- ✓ Le cours de DNL est-il une traduction du cours en français ?
- ✓ Quelle est la part réservée au français pendant un cours de DNL ?
- ✓ Quels thèmes traiteriez-vous préférentiellement en DNL en 2nde ? 1ère S ?
- ✓ Quelles sont les modalités de l'épreuve du baccalauréat ?
- ✓ Quel est le rôle du professeur de langue, quel est celui du professeur de DNL ? Comment coopérer ?
- ✓ Quels sont les éléments spécifiques à prendre en compte quand on prépare un cours de DNL ?
- ✓ Qu'est-ce que le CECRL ? À quoi sert-il ?
- ✓ Comment faire parler les élèves ? Comment les faire communiquer ?
- ✓ Qu'évalue le professeur de DNL ? Comment ?
- ✓ Comment s'ouvrir à l'International et au dialogue interculturel en DNL ?
- ✓ Comment ancrer dans l'enseignement de DNL dans la réalité des pays de la langue étudiée ?
- ✓ Quels types d'échanges entretenir avec un pays dont la langue officielle est celle de la DNL ?
- ✓ Comment monter un voyage à l'étranger quand on enseigne en section européenne ?
- ✓ Avec quel pays étranger aimeriez-vous échanger ? Pourquoi ? Selon quelles modalités ?
- ✓ Comment évaluer un voyage à l'étranger ?

Les membres du jury :

Mme Véronique AMICHIA-DARNAL, Professeur d'Anglais

Mme Joëlle CHILOT, Professeur d'Espagnol

Mme Karine PROCOPE, Professeur de Physique-chimie

Mme Gaby ROY-LEDOUX, IA-IPR Physique-chimie